



RECU EN PREFECTURE  
Le 26 novembre 2019  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-0005890-02

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

#### Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

#### Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

#### Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 68 - Hôtel de Ville - Approbation de l'engagement des dernières tranches de travaux - Restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU et de la fontaine (tranches optionnelles 3 et 4) - Demandes de subventions

Délibération n° 2019/005890

**Hôtel de Ville**  
**Approbation de l'engagement des dernières tranches de travaux**  
**Restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques Rousseau et**  
**de la fontaine (tranches optionnelles 3 et 4)**  
**Demandes de subventions**

**Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT**

	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Commission n° 5	30/10/2019	Favorable unanime

### **1 - Contexte**

Faisant suite à l'incendie survenu le 25 juin 2015 au rez-de-chaussée du corps principal de l'Hôtel de Ville, la rénovation a été confiée à M. Pierre-Yves CAILLAULT Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH).

Lors de la présentation des études de diagnostic menées sur l'ensemble des bâtiments de l'Hôtel de Ville dont notamment l'étude de datation des charpentes mettant en évidence le caractère historique de ce bâtiment (charpentes datant du 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles), il est apparu opportun de prévoir en tranches optionnelles les travaux de restauration de la façade principale, des toitures, et également d'étendre le périmètre de protection au titre des monuments historiques (classement initial datant de 1912 concernant uniquement la façade principale et la toiture du corps central).

Cette demande d'extension de l'inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble des façades et des toitures actée lors de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2018, a été approuvée par un arrêté du Préfet de Région le 20 février 2019. Cette extension de classement pourrait être étendue aux caves au regard de leur intérêt historique et patrimonial.

Les travaux de restauration définis en concertation avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) ont été décomposés en plusieurs tranches :

- **Tranche ferme** : remise en état des locaux sinistrés et aménagement des espaces intérieurs du corps central,
- **Tranche optionnelle 1** : restauration de la toiture du corps central, du retour rue Jean-Jacques ROUSSEAU et de la façade principale,
- **Tranche optionnelle 2** : restauration de la toiture de l'aile rue du Palais de Justice,
- **Tranche optionnelle 3** : restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU,
- **Tranche optionnelle 4** : restauration de la fontaine conformément à son état à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

## 2 - Travaux engagés

A ce jour, les travaux de la tranche ferme et de la tranche optionnelle 1 ont été livrés en avril 2019 (engagement des travaux par délibération du Conseil Municipal du 9 mars 2017 et du 18 janvier 2018). Les travaux de la tranche optionnelle 2 sont en cours (délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2018).

Les travaux des deux dernières tranches optionnelles 3 « Restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU » et 4 « Restauration de la fontaine conformément à son état à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle » restent à engager.

Au vu des constats de l'état des charpentes présentant de nombreux désordres, il convient à présent d'engager les travaux de la tranche optionnelle 3 relatifs à la restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU.

Ces travaux pourront débuter à l'issue de la livraison des travaux de la tranche optionnelle 2 prévue fin février 2020. Cet engagement en continuité des travaux en cours évitera le démontage de l'installation de chantier et permettra le remontage de l'échafaudage et du parapluie sur l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU, actuellement en place sur l'aile rue du Palais de Justice.

Pour mémoire, la restauration de cette toiture occasionnera la démolition du logement aménagé dans les combles à la Mansart, permettant ainsi l'intervention sur la charpente (renforcement, reconstitution partielle ou remplacement de pièces). Par conséquent, il sera nécessaire de prévoir avant le démarrage des travaux le relogement de Fabrice FERRARI (direction Relations des Usagers) ayant un contrat de travail prévoyant la gestion du site et un logement par nécessité absolue de service. Ce relogement se fera si possible dans un logement de la Ville pendant toute la durée de la restauration de la toiture et la restructuration du logement, soit environ 13 mois.

La restructuration complète du logement (type F4 d'une surface utile de 97 m<sup>2</sup>) estimée à environ 85 000 € TTC, sera réalisée conformément aux réglementations en vigueur et permettra d'améliorer les performances énergétiques dont notamment le confort thermique.

## 3 - Calendrier prévisionnel de l'opération

**Tranche optionnelle 2** « Restauration de la toiture de l'aile rue du Palais de Justice » :

- Travaux en cours / Livraison prévue fin février 2020

**Tranche optionnelle 3** « Restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU » :

- Travaux de la toiture de mars à octobre 2020 (délai 7 mois)
- Travaux intérieurs du logement de novembre 2020 à février 2021 (délai 4 mois)
- Enlèvement de l'installation de chantier dans la cour intérieure en novembre 2020

**Tranche optionnelle 4** « Restauration de la fontaine » :

- Travaux de mars à août 2020 (délai 5 mois)

## 4 - Financement

**Tranche ferme et tranches optionnelles 1 et 2** « Rénovation des locaux et restauration des toitures du corps central et de l'aile rue du Palais de Justice » : 3 675 000 € TTC.

**Tranche optionnelle 3** « Restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU, y compris restructuration du logement » : 350 000 € TTC.

**Tranche optionnelle 4** « Restauration de la fontaine » : 140 000 € TTC

Soit un budget global de 4 165 000 € TTC (hors déduction de l'indemnisation d'assurance de 1 135 861 €).

Pour les tranches optionnelles 1 et 2 des subventions ont été notifiées par les partenaires financiers à hauteur de 482 509 € par l'Etat (DRAC), 241 254 € par la Région Bourgogne-Franche-Comté et 35 786 € par le Département du Doubs.

Concernant le financement des tranches optionnelles 3 et 4 de travaux à venir, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Etat (DRAC)	163 333 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	81 667 €
Département du Doubs	16 507 €
Ville de Besançon	<u>146 826 €</u>
<b>Total HT</b>	<b>408 333 €</b>
TVA	<u>81 667 €</u>
<b>Total TTC</b>	<b>490 000 €</b>

Des mécénats pourront également être recherchés.

La Ville s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'approuver le lancement des travaux des tranches optionnelles 3 et 4 portant sur la restauration de la toiture de l'aile rue Jean-Jacques ROUSSEAU et de la fontaine,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter le classement au titre des monuments historiques des caves de l'Hôtel de Ville,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions de l'Etat (DRAC), du Département du Doubs, de la Région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que de tout autre partenaire susceptible d'intervenir dans le financement, y compris sous la forme de mécénat, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0